

Famille : .....  
 Adresse : .....  
 Commune : .....

## ENFANTS INSCRITS OCCASIONNELLEMENT AU RESTAURANT SCOLAIRE

### PENDANT LE MOIS DE MAI 2019

Ecolé publique des Basses Vallées

Ecole privée Sainte-Anne

NOM DE L'ENFANT PRENOM CLASSE	Semaine 18				Semaine 19				Semaine 20				Semaine 21				Semaine 22			
			jeudi	vendredi	lundi	mardi	jeudi	vendredi	lundi	mardi	jeudi	vendredi	lundi	mardi	jeudi	vendredi	lundi	mardi	jeudi	vendredi
			2	3	6	7	9	10	13	14	16	17	20	21	23	24	27	28	30	31
.....																				
.....																				
.....																				
.....																				

Tarifs 2018-2019  
 Délibération du 18 juin 2018

\* enfants de la commune : 3,60€ le repas

\* enfants hors commune : 5,85€ le repas

\* enfants de la commune inscrits tardivement : 5,85€ le repas

\* enfants hors commune inscrits tardivement 7,00€ le repas

\* réduction de 10% à partir du 3ème enfant - réduction de 50% pour les familles bénéficiaires du RSA

L'inscription de notre (nos) enfant(s) au restaurant scolaire est un contrat que nous passons avec la commune. En la signant, nous reconnaissons être informés du règlement et nous nous engageons à le respecter. La date de réception en mairie fait foi ou de votre mail.

**Feuille à retourner en mairie le 15 AVRIL 2019 au plus tard \***

date    signature

\* au-delà le tarif inscription tardive sera appliqué.